

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Mot du Maire

Nous voici au mois de juin, le soleil et le beau temps se sont installés depuis déjà un bon moment. La pluie salvatrice pour les récoltes et les jardins potagers se fait désirer. La nature souffre. Les vacanciers vont bientôt s'élancer sur les routes ou se rendre dans les gares et les aéroports pour rejoindre leurs villégiatures estivales. Les chassés croisés d'automobilistes vont se succéder ..., et puis viendra la rentrée.

Tous les médias se lamenteront sur l'état catastrophique de notre planète et sur le taux d'émission de gaz à effet de serre cause directe de la hausse significative des températures, tous en cœur nous compatirons. Deux ou trois mesurette initiées par un ministre désireux de laisser une trace de son passage au gouvernement viendront s'ajouter à une liste de textes inutiles et tout, tout continuera..... !

Sans changement immédiat et radical de notre façon de vivre, en tergiversant et reportant sans cesse les actions nécessaires à cette urgence climatique, nous détruisons notre environnement et hypothéquons la vie des futures générations. Arrêtons de tout sacrifier à notre activité économique et sauvons notre Terre malgré les sacrifices que cela demande.

Le samedi matin 10 juin 2023 à 9 h 00 tous les Ignémontains étaient conviés à une matinée citoyenne dans le but de ramasser les déchets le long des routes.

Mis à part quelques Conseillers Municipaux et leurs conjoints, une seule personne a répondu à cette invitation et environ 14 kg de détritus ont été collectés.

A croire que l'environnement n'est pas la préoccupation majeure des habitants de Montigné-lès-Rairies ! Peut-être que la date et le programme de cet événement n'incitaient pas à une participation plus importante. D'autres journées vous seront proposées, nous réfléchissons à une formule différente.

A part ça ? Le Mon 'ti marché approche, la date du 08 juillet a été retenue. Il se déroulera dans le jardin du presbytère avec bien entendu un concert pour clore la soirée.

Avis aux amateurs de randonnées et de jeux, l'association « S.O.S Montigné » vous donne rendez-vous le dimanche 27 août au lieu-dit la Morcellière, 3, route de la Morcellière à partir de 09 h 00. De nouvelles aventures vous attendent.

Une deuxième rencontre avec M. LEBOUCHER, candidat à la reprise du dernier commerce de notre village, nous conforte dans l'idée qu'une réouverture du restaurant pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Bien chaleureusement ;

Gérard Chassoulhier



Challenge communal boule de fort.



Auguste Gazeau remporte le Challenge Communal.

La société « les bons enfants », en partenariat avec la Mairie, a organisé son challenge communal du jeudi 25 mai au dimanche 4 juin. 12 équipes étaient engagées constituées d'un sociétaire accompagné d'un invité. Bravo à Messieurs A. Gazeau et J.L. Besnard qui sont les heureux gagnants de la finale sur le score de

12 à 3.

Leurs adversaires du jour, N. Edin et M. Bouchard, n'ont pu, malgré toute leur bonne volonté, lutter contre l'expérience et la sérénité des vainqueurs.

A noter que la troisième place revient à une équipe féminine, Mmes C. Chassoulier et S. Lefrere et la quatrième à une équipe de Conseillers Municipaux, C. Clory et Y. Nugues. Dans son discours, à l'occasion de la remise des lots, le Président, D. Sallé annonçait la tenue d'un concours, 1 contre 1, en septembre 2023.

« Chasse aux friandises » du 13 mai 2023.



Avis aux gourmands !

Une trentaine de petits Ignémontains a eu le plaisir de se retrouver le samedi 13 mai à l'aire de jeux pour une grande chasse aux œufs. Après avoir courageusement recherché tous les œufs, petits et grands ont tous été récompensés par des friandises et un apéritif partagé avec leurs parents et les membres de la commission jeunesse et du conseil de la commune.



8 mai 2023

La traditionnelle cérémonie de commémoration du 8 mai a rassemblé une 15aine de participants. Deux gerbes de fleurs ont été déposées au pied des monuments aux morts, l'une dans l'église, l'autre au cimetière.



Un canal de diffusion d'infos supplémentaires bientôt disponible à Montigné !!!

Nos habitudes de vie ne cessent d'évoluer et les moyens de communication avec.

De ce fait, de nombreuses communes françaises et de plus en plus de communes voisines à la nôtre ont déjà adopté l'application mobile nommée « IntraMuros ».

Cette application téléchargeable gratuitement sur smartphone permet à chacun de disposer immédiatement de toutes les informations transmises par la commune (actualités, événements d'ordre culturel, festif ou préventif en termes de sécurité des administrés).

Avant de souscrire à l'application, nous allons bénéficier d'un essai de 5 mois sur la commune. Nous reviendrons donc bientôt vers vous pour vous donner les modalités d'accès à « IntraMuros ».



PORTAIT DU MOMENT

« LE POUILLÉ », une association de pêche fidèlement ancrée à Montigné Lès Rairies depuis presque 45 ans !!!

« C'est au début de l'année 1979 et après le recalibrage du ruisseau traversant Montigné Lès Rairies que l'association est enregistrée officiellement » explique Michel Boislève, président de l'association.

« Michel Thiberge et Roger Audiot sont à l'origine de la création de notre association qui a compté dans ses rangs, au fil des années, de nombreux adhérents. Après eux d'autres présidents se sont succédés comme Jean Claude Pétel et moi-même. Nous sommes à ce jour 30 adhérents dont le doyen, un des pêcheurs les plus assidus arbore 85 printemps ! » raconte le président admiratif.

« Nous nous chargeons de l'entretien du cours d'eau et aménageons des passages sécurisés pour les pêcheurs. Malheureusement, la sécheresse a eu un grave impact sur la faune peuplant le ruisseau et bien qu'une réserve d'eau soit naturellement préservée au niveau du lavoir, les brochets, carpes, perches et autres espèces se sont raréfiés. Pourtant les belles prises de brochets et d'anguilles n'étaient pas si rares il y a quelques années », explique-t-il avec un peu de nostalgie.

« Cela étant, nous effectuons 4 lâchers de truites, soit environ 120 kilos de poisson chaque saison et nos 2 kms de ruisseau peuvent encore accueillir des pêcheurs de tous âges », conclut-il fièrement.

Merci à Mr Michel Boislève pour son témoignage et à son association qui participe activement à la vie de notre village.

Membres du bureau : Mr Michel Boislève (Président), Mr Didier Salé (Vice-président), Mr Robert Pavard (Trésorier), Mr Jean Michel Neveu (Secrétaire), Mr Fernand Jouaneau et Mr Patrice Suzanne.



Montigné-Lès-Rairies participe aux frais de cantine de vos enfants

Le Conseil Municipal de votre commune a décidé de participer aux frais de cantine scolaire pour **l'année 2022-2023 à raison de 0.48 € par repas** et pour tous les élèves des écoles publiques et privées (maternelles et élémentaires) domiciliés sur notre commune.

Le formulaire est disponible sur demande par mail à mairie@montignelesrairies49.fr ou directement à la Mairie. Les demandes doivent être déposées à la mairie avant le **08/12/2023 dernier délai.**

Le paiement s'effectue une fois que toutes les factures émanant de l'organisme de cantine sont réglées. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples informations au 02 41 32 50 54.

NB : Pour les enfants fréquentant l'école « Les Hirondelles » aux Rairies, la participation municipale de 0.48 € par repas et par élève est déduite automatiquement des factures émises par la Mairie des Rairies.

Le conseil municipal s'est réuni le 22 mai 2023. Le procès-verbal est consultable en Mairie, puis sur le site <https://montignelesrairies49.fr>

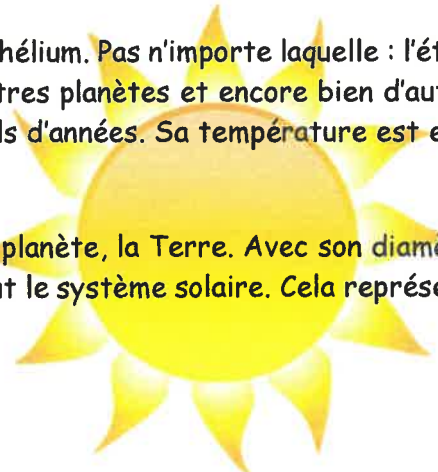
Le saviez-vous ? Le soleil



Carte d'identité du soleil :

Le soleil est une étoile principalement composée d'hydrogène et d'hélium. Pas n'importe laquelle : l'étoile de notre système solaire. C'est autour de lui que la Terre, les autres planètes et encore bien d'autres objets tournent continuellement. Le Soleil est âgé de 4,5 milliards d'années. Sa température est estimée à 5 500°C.

Le Soleil se trouve à environ 150 millions de kilomètres de notre planète, la Terre. Avec son diamètre de 1,4 million de kilomètres, le Soleil est le plus gros objet de tout le système solaire. Cela représente environ 109 fois le diamètre de la Terre.



D'où vient le nom du Soleil ?

L'étoile du système solaire a reçu de nombreux noms. Le nom Soleil vient du latin classique « sol », qui désigne l'astre, et « solis » renvoyant au Soleil en tant que divinité.



Un mythe solaire.

Le Soleil est un symbole omniprésent dans l'humanité, qui occupe une place dominante dans chaque culture, et il n'est dès lors pas étonnant que cet astre ait été personnifié un très grand nombre de fois. Dans l'Égypte antique, Râ (ou Rê) est le dieu Soleil. Dans la mythologie grecque, citons aussi Hélios, personnification du Soleil lui-même. Les Aztèques appelaient « Huitzilopochtli », dieu du Soleil et de la guerre, le maître du monde. Sól est la personnification du Soleil dans la mythologie nordique. S'il n'est pas associé à un dieu, des gens l'ont associé à eux-mêmes comme le roi de France Louis XIV surnommé le Roi Soleil (couronné de Dieu).



A quoi sert-il ?

Il brille chaque jour au-dessus de nos têtes, parfois dissimulé par les nuages. Le Soleil trône au milieu du ballet incessant des planètes en orbite autour de lui. Sans lui, aucune vie ne serait possible. L'énergie solaire transmise par le rayonnement solaire rend possible la vie sur Terre par apport d'énergie lumineuse (lumière) et d'énergie thermique (chaleur), permettant la présence d'eau à l'état liquide et la photosynthèse des végétaux.



Les dangers du soleil :

Nous profitons tous du soleil et en connaissons ses bienfaits : il dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D. Cependant, on oublie parfois qu'il peut aussi présenter des risques. Les dangers du soleil sont les ultraviolets (UV) :

- Sur la peau, il provoque des coups de soleil, un vieillissement prématuré, des allergies et, dans les cas les plus graves, des cancers (mélanomes et carcinomes).

- Pour les yeux, des lésions graves peuvent apparaître à court terme comme une ophtalmie (un « coup de soleil » de l'œil), ou à plus long terme, comme la cataracte ou les dégénérescences de la rétine.



Vie et mort du Soleil.

Navrés de vous l'apprendre, mais le Soleil va mourir un jour. Pas tout de suite, heureusement. Il n'est pas éternel : comme n'importe quelle autre étoile, le Soleil va mourir, lorsqu'il finira par ne plus avoir assez d'énergie (il sera à court d'hydrogène, son carburant). Le destin du Soleil est de devenir une géante rouge : il sera alors si grand qu'il engloutira Mercure, Vénus et probablement la Terre.

Article juin Montigné-les-Rairies



Depuis le début de l'année la bibliothèque de Montigné-lès-Rairies, a proposé plusieurs animations sur le thème de la musique. Le groupe Archimède est venu parler de son processus d'écriture et a donné un concert. Claire Astié, une musicienne a proposé un éveil sonore aux tout-petits.

Depuis janvier, un mercredi par mois, une matinée jeux (10h30 – 12h) est organisée à la bibliothèque. Petits et grands, joueur de belote, joueur de jeux de société, tout le monde est bienvenu ! (N'hésitez pas à apporter vos propres jeux). Ces matinées reprendront à partir du mercredi 20 septembre.

En plus de ces rencontres mensuelles, des Ignémontains se retrouvent tous les quinze jours pour taper la belote ou jouer à des jeux de société, selon leur goût.

Le programme des animations pour la prochaine saison culturelle s'annonce riche, nous espérons vous y voir nombreux.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les enfants et les adultes.

Le site bib-ccals.net est consultable par tous, n'hésitez pas, soyez curieux. Vous trouverez votre propre « coup de cœur » parmi ces rubriques, roman, BD – Mangas, Jeunesse, Documentaire, Musique (CD-DVD). Afin de pouvoir emprunter un livre, venez-vous inscrire à la Bibliothèque et votre carte vous permettra d'avoir accès à l'ensemble des bibliothèques de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe. Vous pouvez vous connecter sur le site bib-ccals.net pour avoir accès à tout le catalogue et vous tenir au courant des prochains événements.

A bientôt à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque de Montigné :

Mardi : 17h – 18h30

Mercredi : 10h30 – 12h

Fermeture estivale :

Du Mardi 11 Juillet 2023 au Mardi 5 Septembre 2023 inclus.

AGENDA et INFOS UTILES

Information importante :

Concernant les locations d'un meublé de tourisme (gîte, chambre d'hôtes, « airbnb », etc...), sachez que toute personne offrant à la location ce genre de bien, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code (code du tourisme articles L3246-1 à L 324-2-1 et articles D324-1 à R324-8), doit en avoir préalablement fait la déclaration en MAIRIE. Toute personne qui ne conforme pas aux obligations est passible d'une amende civile dont le montant ne peut excéder 50 000 € par meublé de tourisme objet du manquement. Le produit de l'amende est versé à la commune.

Le samedi 8 juillet à partir de 18h00 dans le jardin du presbytère : 3^{ème} édition du «Mon'ti marché».

Le dimanche 27 aout au lieu-dit «la Morcellière » à 9h00 : Randonnée du Louis d'Or.

Événements annuels société de pêche :

Assemblée générale de l'association, fin janvier.

Concours de belote à la salle de Montigné en mai.



Les déchets dangereux

PROCESSUS DE RECYCLAGE DES DÉCHETS CHIMIQUES PAR ECODDS*

POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS :

1. Après utilisation, les déchets chimiques doivent être apportés en déchèteries.
2. Leurs agents les prennent en charge et les trient en toute sécurité.
3. Ils sont alors acheminés par transports réglementés vers des sites industriels spécialisés dans le tri et le regroupement.
4. Puis, ces déchets y sont soit valorisés en production d'énergie (chauffage, électricité), soit recyclés, soit éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

* ECODDS : Eco est l'abréviation pour éco-organisme et DDS signifie « Déchets Diffus Spécifiques », qui est la dénomination officielle des déchets chimiques collectés et traités dans cette filière.



DE QUELS PRODUITS PARLE-T-ON ?



BRICOLAGE & DÉCORATION



JARDINAGE



ENTRETIEN
SPÉCIFIQUE DE LA
MAISON



ENTRETIEN VÉHICULE



ENTRETIEN PISCINE



CHAUFFAGE,
CHEMINÉE &
BARBECUE



OUTILLAGES DU
PEINTRE

DÉSORMAIS, PARLONS DES DÉCHETS MÉDICAUX

Tout d'abord, il faut savoir qu'il ne faut pas jeter tous médicaments dans les contenants (bacs au point d'apport volontaire), à ordures ménagères, dans les condamnations ou encore dans les toilettes car cela s'avère être dangereux pour l'environnement et la santé d'autrui. Seuls les emballages en carton et les plaquettes de médicaments vides vont dans les contenants de tri. Les notices se recyclent également, avec les papiers. Il est indispensable de rapporter vos médicaments inutilisés ou périmés en pharmacie, qui se chargera de leur destruction ou de leur transfert vers des éco-organisme afin qu'ils soient valorisés.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, ON DISTINGUE 2 CAS DE DÉCHETS MÉDICAUX :

Les médicaments



Ils sont pris en charge par l'éco-organisme "Cyclamed"

Les DASRI



Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux. Ils sont pris en charge par l'éco-organisme **DASTRI**. Pour les particuliers, ça concerne essentiellement la catégorie des "piquants-coupants", pour les patients en auto-traitement (injections) les déchets de seringue sont collectés en boîtes rigides via les pharmacies.

CONCERNANT LES RADIOS MÉDICALES, ELLES SE DÉPOSENT DANS LES DÉCHÈTERIES.
RETROUVEZ LES ADRESSES SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.3RDANJOU.FR



MON'TI MARCHE 3ème EDITION, C'EST PARTI !

Mon'Ti Marché d'été
3ème édition
samedi 8 juillet
dès 18h
**Jardin du Presbytère
Montigné-lès-Rairies**

- . 18h Mon'Ti marché de producteurs
- . 20h Mon'Ti dîner frites et chipos
- . 22h Mon'Ti concert

Buvette sur place

CONCERT M&B
Chansons d'hier à aujourd'hui

New! Zone de gratuité
Venez déposer les objets en bon état
dont vous ne vous servez plus et
repartez avec autre chose gratuitement

Avec le soutien de:

Pour cette troisième édition, le « Mon'ti marché » de Montigné redémarre très fort ! En effet le samedi 8 juillet vous pourrez retrouver les artisans et producteurs locaux comme chaque année. Durant cette soirée, vous attendent, un barbecue et des frites gérés par les exceptionnels bénévoles de l'association, une buvette et un stand crêpes pour les gourmands de sucre ou de houblon ! Un concert aura lieu avec Mickael & Benjamin qui viendront mettre l'ambiance dans ce magnifique jardin du Presbytère. Ils nous interpréteront des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. On va pouvoir chanter et danser !

La pop idée sera également parmi nous pour animer la soirée des petits et des grands.

La Nouveauté

Cette année, un stand va attirer votre attention puisque nous inaugurons une zone de gratuité dans notre marché. Vous avez des objets, vaisselles, vêtements,

outils, "j'en passe et des meilleurs" dont vous n'avez plus l'usage. Vous pouvez les déposer et les mettre à disposition d'un futur propriétaire qui se satisfera de leur offrir une seconde vie. De la même manière, vous pouvez choisir objet qui vous intéresse. Alors n'hésitez plus désencombrez vos placards !

Les petits et les grands coups de mains

Evidemment de nombreux bénévoles travaillent dur à l'organisation de cette journée mais plus on est de fous, plus on rit ! Nous recherchons des bénévoles supplémentaires pour participer. Que vous ayez deux petites heures pour la déco l'après-midi ou envie de vendre des crêpes, vous êtes le ou la bienvenue. Vous avez entre 10 et 99 ans, toutes les aides sont les bienvenues, alors n'hésitez plus contactez Cathy au 06 70 00 46 13.

Rendez-vous le 8 juillet à 18h.